

## ACCIDENT

**27 mai 2000 - hélicoptère immatriculé F-GKCN**

<b>Evénement :</b>	heurt de la charge transportée sous élingue avec un obstacle, collision avec le relief.
<b>Cause probable :</b>	non perception de l'obstacle.

**Conséquences et dommages :** pilote et passager décédés, aéronef détruit.

**Aéronef :** hélicoptère Eurocopter AS 350 B1 « Ecureuil ».

**Date et heure :** samedi 27 mai 2000 à 18 h 10.

**Exploitant :** société.

**Lieu :** Calenzana (2B), forêt de Bonifatu.

**Nature du vol :** travail aérien, transport à l'élingue.

**Personnes à bord :** pilote + 1.

**Titres et expérience :** pilote, 58 ans, PPH de 1976, 8 693 heures de vols, 1 895 sur type dont 22 dans les trois mois précédents.

**Conditions météorologiques :** estimées sur le site de l'accident : vent 260° / 07 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 2 000 pieds, BKN à 2 700 pieds, température 23 °C, température du point de rosée 15 °C, QNH 1014 hPa.

## CIRCONSTANCES

Le pilote effectue des rotations entre différents sites du Parc Naturel Régional de Corse afin de transporter du matériel. Il atterrit sur l'aire aménagée du refuge de Carrozzu (altitude 1 270 mètres- voir carte ci-après).

Le gardien du refuge explique que le pilote, accompagné d'un employé du Parc Naturel, décolle quelques instants après. Il stabilise l'hélicoptère en vol stationnaire dans l'effet de sol. Le gardien accroche à l'élingue les anses d'un grand sac de toile de type « big bag » contenant des sacs de détritus et des bouteilles de gaz vides que le pilote doit déposer à proximité de la maison forestière de Bonifatu. Après l'accrochage du sac, le gardien se dirige vers le refuge sans regarder le décollage.

Le propriétaire de l'hélicoptère, situé sur l'hélisurface de Bonifatu veille la fréquence de travail. Il entend le pilote annoncer : « J'ai dû larguer, j'ai dû toucher ou j'ai un problème au rotor arrière » puis ajouter qu'il envisage un atterrissage d'urgence dans la vallée. Le propriétaire voit ensuite l'hélicoptère passer à proximité avec une vitesse élevée et une assiette à piquer.

Des témoins, sur la route départementale D 251, au lieu-dit Bocca Rezza, voient l'hélicoptère, à hauteur de la crête qui borde l'entrée de la vallée de la Figarella avec une vitesse élevée. Il leur semble que le pilote tente de franchir la crête. L'hélicoptère descend en effectuant plusieurs rotations à gauche autour de l'axe de lacet avant de disparaître derrière le relief. L'aéronef est retrouvé détruit sur le versant d'une paroi rocheuse.

Le jour de l'accident, le pilote avait effectué une quarantaine de rotations entre 8 h 30 et 14 h 30 sur différents sites du Parc Régional de Corse. Les vols ont été interrompus pendant trois heures à la suite d'une dégradation des conditions météorologiques. Il restait une quinzaine de rotations à effectuer entre plusieurs refuges de la forêt de Bonifatu et la vallée. L'exploitant, le pilote et le personnel du Parc régional de Corse avaient convenu que si la dégradation météorologique perdurait après 18 h 30, les vols prévus seraient reportés au lendemain.

L'examen du site et de la zone survolée par l'hélicoptère montre que le sac de transport a heurté un tronc d'arbre mort, haut de deux mètres, situé à environ trois cents mètres de l'aire de décollage. Cet obstacle est situé à une trentaine de mètres au dessus du niveau de l'aire de décollage. Il est environné par une végétation de maquis qu'il dépasse d'une trentaine de centimètres (voir photographie ci-après). Le choc a éventré le sac qui a perdu sa charge. Des morceaux du sac, les sangles de ce dernier et la corde d'élingue sont retrouvés enchevêtrés dans la boîte de transmission arrière arrachée de la poutre de queue.

Le site de l'accident est situé à cinq kilomètres du refuge de Carozzu, à une altitude de 505 mètres. L'hélicoptère s'est écrasé sur le versant sud d'une ligne de crêtes bordant la vallée de la Figarella, suivant une trajectoire orientée au cap 300°.

Dans les conditions du jour, l'hélicoptère se trouvait à l'intérieur des limites définies par le constructeur.

L'examen de l'épave ne montre aucun dysfonctionnement pouvant être à l'origine de l'accident.

Il n'a pas été possible de déterminer avec exactitude les raisons de la présence du passager à bord de l'hélicoptère.

